

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCES

I

Neuchâtel, 20 novembre.

Le livre de lecture et les examens des recrues.

Monsieur le Rédacteur,

Comme chez vous, et peut-être encore plus que chez vous, les membres du corps enseignant neuchâtelois s'occupent aussi de la revision des manuels de lecture à l'usage des écoles primaires. Tout dernièrement encore, — vers la fin de septembre, — les instituteurs et les institutrices, réunis en conférences générales et annuelles au chef-lieu du canton, discutaient et prenaient des décisions sur l'importante question du *Livre unique*, subdivisé en plusieurs degrés.

La question mise à l'étude était ainsi conçue : « Quel serait, dans l'état actuel de nos écoles primaires, le livre de lecture le plus pratique ? — Un manuel unique, renfermant les éléments des différentes branches du programme ne remplacerait-il pas avantageusement les manuels actuellement en usage ? — Déterminer le plan de ce manuel et les matières à y introduire. »

Voici les conclusions que nous avons adoptées à une grande majorité :

1° Le livre de lecture le plus pratique, composé de plusieurs volumes appropriés aux différents degrés de l'école primaire, est celui qui est le plus à la portée de l'intelligence des enfants, qui excite leur intérêt tout en contribuant à leur développement intellectuel et moral. — Dans ce but, il doit contenir des sujets d'instruction générale, extraits des œuvres de nos meilleurs écrivains, et doit être rédigé à un point de vue essentiellement littéraire.

2° Les manuels actuellement en usage seront revisés sur un plan uniforme et bien gradués. Il est nécessaire d'en simplifier la partie scientifique et d'en développer la partie littéraire, en faisant une plus large part aux sujets d'histoire nationale, de géographie et d'instruction civique.

3° Chaque élève doit être pourvu d'un livre de lecture.

4° Pour varier les leçons et l'enseignement, chaque classe des degrés supérieur et moyen devrait être pourvue de plusieurs manuels de lecture différents.

5° Un manuel renfermant les éléments indispensables des différentes branches du programme primaire rendrait de réels services à l'école populaire.

Cette cinquième conclusion, — la plus importante de toutes, — a été présentée et victorieusement défendue par M. Latour, inspecteur scolaire, à la Chaux-de-Fonds.

Personne mieux que ceux qui sont journellement aux prises avec les difficultés de la tâche et surtout qui peuvent examiner et comparer les avantages et les inconvénients d'une bonne méthode, personne mieux que ceux-là ne sauraient aussi bien reconnaître la nécessité qu'il y a de

posséder un bon livre de lecture. Or, le livre unique, divisé autant que possible en trois degrés, correspondant aux trois divisions de l'école primaire, répond précisément à ce but. Bien élaborés et sérieusement employés, ces manuels seront en même temps des livres d'enseignement pour la langue maternelle et des auxiliaires indispensables pour l'étude des branches réales ou accessoires, telles que la géographie, l'histoire, les sciences naturelles, l'hygiène et l'agriculture. Par eux aussi, le programme des études primaires sera singulièrement simplifié, et le champ à parcourir dans chaque branche sera nettement déterminé. Ce sera, comme on l'a dit, un progrès réel, malgré l'opinion contraire de quelques spécialistes ou de certains esprits chagrins qui s'obstinent à reconnaître qu'il faut savoir mettre les personnes au service de l'école et non les intérêts scolaires au service d'un homme, quelque éminent qu'il soit d'ailleurs.

La question relative à la publication d'un journal de lecture pouvant être substitué au livre de lecture ou lui servir de complément, a été vivement discutée aussi, et l'on a enfin décidé la fondation de ce journal, sans en rendre toutefois l'abonnement obligatoire pour les élèves de nos écoles.

Ici, dans cette dernière conclusion, c'est tout comme si l'on avait *décidé* de ne rien *décider*, car du moment que ce journal ne sera pas *obligatoire pour les élèves*, nous serions bien curieux de savoir pour qui il le sera. C'est ce que l'on appelle éconduire poliment l'auteur d'une proposition.

Avant de terminer ma correspondance, déjà un peu trop longue, permettez que je transcrive ici quelques réflexions que nous trouvons dans un journal neuchâtelois à propos des derniers examens pédagogiques des recrues dans notre canton.

« Ces examens ont porté sur les diverses branches prévues par l'arrêté du Conseil fédéral, à savoir : la lecture, la composition, le calcul oral, le calcul écrit et les connaissances civiques, comprenant la géographie, l'histoire et l'organisation politique de la Suisse.

En ce qui concerne la lecture, nos recrues ont toutes été appelées à lire un morceau plus ou moins long dans une brochure spéciale. Le résultat de cet examen a été généralement bon : la plupart des jeunes gens savent lire couramment et rendre compte de leur lecture ; on en rencontre de moins en moins de complètement ignares, et s'il y a un progrès sensible à constater, c'est surtout dans ce domaine. Nous reviendrons plus tard sur le choix et le caractère des morceaux de la brochure de cette année.

Les sujets à traiter par écrit comme épreuve de composition nous ont paru tout à fait d'actualité et de la vie pratique. C'étaient : Les vendanges, les fenaisons, les travaux de l'agriculteur en automne, lettre d'un créancier pour obtenir le paiement d'une dette, etc. Le résultat a été satisfaisant également. Nos recrues y ont mis souvent trop peu d'imagination, mais le fait s'explique aussi bien par la courte durée des examens que par une culture incomplète. Remarquons que, dans chaque cas, l'expert a facilité la tâche des recrues en leur donnant, en quelques mots, les principales idées à développer.

Nos jeunes gens sont plus habiles dans le calcul écrit que dans le calcul mental ou oral. Pour ce dernier, on leur délivrait des cartes portant quatre questions graduées, dont la solution juste correspondait aux quatre notes supérieures. Mais les recrues sont, en général, assez peu habiles et trouvent difficilement le procédé le plus simple. Il y a là une indication pour nos instituteurs. Ajoutons que certaines questions

ne laissent pas que d'être un peu obscures et difficiles. Quant aux problèmes à résoudre par écrit, ils ont le plus souvent été assez bien compris.

L'examen le plus faible a été, sans contredit, celui des connaissances civiques. Il est étonnant de voir combien nos jeunes gens connaissent peu la géographie de leur pays, les principaux faits de notre histoire nationale, et surtout l'organisation politique de la Suisse et du canton; c'est quelquefois à n'y pas croire; nous envisageons qu'il y a dans ce domaine toute une réforme à faire dans les écoles primaires, car il est inadmissible que des jeunes gens ayant été en classe jusqu'à 16 ans puissent ne plus rien savoir trois années plus tard. Qui faut-il accuser, les manuels ou les méthodes? Nous ne saurions le dire au juste, mais tout nous porte à croire qu'il s'agit de méthodes défectueuses. Quoi qu'il en soit, cet état de choses ne saurait durer plus longtemps, et il est urgent d'y porter remède; nous espérons que Commissions scolaires et instituteurs n'hésiteront pas à se mettre à l'œuvre. » V.

II

A propos du matériel scolaire.

C., le 14 octobre 1887.

Monsieur le Rédacteur,

Il nous souvient qu'il y a un an, jour pour jour, on avait décidé dans une assemblée de la Société de l'Exposition scolaire, que cette institution fournirait aux écoles le matériel d'écriture, même les manuels, etc. Cette mesure, disait-on, devait permettre de livrer un matériel meilleur et moins cher que nous le livrent nos libraires.

Comme nous n'avons plus entendu parler de cette décision, que nous entrons dans un nouveau trimestre d'hiver et que, d'autre part, le matériel que nous employons n'est devenu ni meilleur ni moins cher, mais continue à devenir moindre, nous vous prions de bien vouloir renseigner les lecteurs du *Bulletin* sur ce qui a été fait jusqu'à ce jour dans ce but par l'Exposition scolaire.

Agréé, etc.

B. et D., instituteurs.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION SCOLAIRE

SÉANCE DU COMITÉ-DIRECTEUR DU 12 OCTOBRE 1887

Il est donné lecture du projet de *formulaire* fédéral pour la tenue des comptes des Expositions scolaires. Ce formulaire est approuvé.

— Le catalogue de l'Exposition scolaire, qu'on nous demande de divers côtés, sera publié avec le *Bulletin*, en supplément, dès l'un des prochains numéros.

— Il sera acheté un fourneau inextinguible de Junker et Ruch à Carlsruhe, pour l'hiver prochain.

— Le prix de vente des souvenirs de Sempach, dont nous avons le dépôt, est le suivant :

Prix du cent : 8 francs. Prix de l'exemplaire : 10 centimes.

Le tableau de la mort de Winkelried sera vendu 50 cent. l'exemplaire.

— Le *programme de travail* de l'Exposition scolaire pour 1888 est ainsi fixé :